

OBJET : COMPTE RENDU du Conseil d'Administration exceptionnel du 4 mars 2015

Présents : BAUDOIN Stéphane - BERTRAND Romuald - BRUN Margareth - CANRON Frédérique - DELAINE Sylvie
- GUEU Christelle - HERVY Martine - HEUREL Alban - JAWORSKY Danièle - JAWORSKY Gérard -
LEVEQUE Sophie - MAYAYO Cathy - POMPONNE Sandrine - RAGUET Nadine - VERRIER Didier.

Excusés : DUFOUR Olivier - FALLET Antoine - GRAVEY Benjamin - LEVEQUE Christelle - MARTIN David -
METAIRIE Christiane - VIGNEZ Nathalie.

La séance est ouverte à 19 h 00.

➤ **Ordre du jour :** Adopté.

➤ **Réunion des Présidents de clubs :**

Le Président a convoqué l'ensemble des Présidents des clubs aubois pour leur exposer les situations délicates dans les quelles se trouve confronté le Comité. Il expose d'une part, la procédure prud'homale engagée par l'ancienne employée Dominique Simon, et d'autre part, les critiques émises par Christiane Métairie vis-à-vis des personnes bénévoles du Comité.

Face à ces critiques, pour certaines très virulentes et non acceptables, le Président précise que des démarches sont actuellement en cours. Pour la première affaire, le Comité est convoqué pour une première réunion de conciliation le 5 mars prochain ; le Comité a ainsi sollicité l'aide d'un avocat pour défendre ses intérêts lors des confrontations.

Tous les présidents présents ont apprécié la démarche du Président tenant à les informer de la situation précise, côté Comité. Ils souhaitent dans leur ensemble que Christiane s'explique sur ses démarches qu'ils trouvent abusives. Ils apportent leur soutien au Président du Comité pour gérer ces différentes affaires.

➤ **Affaire Christiane METAIRIE :**

Lors de nos précédentes réunions, il avait été décidé de recevoir Christiane pour qu'elle puisse s'expliquer sur les différentes critiques qu'elle a pu faire dans ses écrits. Suite à un examen médical, elle ne peut assister au CA de ce soir. Il lui sera proposé une date pour être reçue par un groupe restreint composé de Didier Verrier, Frédérique Canron, Martine Hervy, Stéphane Baudouin et du Président.

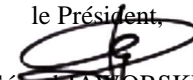
➤ **Affaire Dominique SMON :**

La Secrétaire Générale et le Président ont rencontré l'avocate pour lui donner quelques précisions concernant les faits reprochés. A ce jour, pas de suite formelle, le dossier présenté par Dominique Simon aux prud'hommes devant être transmis pour la fin du mois d'avril.

Le CA attire l'attention du Président sur les activités des employés et demande que tous les salariés du Comité fournissent leur planning mensuel de travail comme le demande les réglementations sur le travail. Une feuille de demande de congés doit être validée au moins 48 heures à l'avance. Après cette affaire prud'homale, il y aurait intérêt à respecter scrupuleusement la réglementation en vigueur, sans pour autant négliger le respect de confiance sur les activités des employés. Cette "mauvaise" expérience doit nous imposer d'être très vigilant quant à la gestion des employés.

Le Président prendra contact avec le CDOS pour déterminer précisément les impositions prévues pour les employeurs vis-à-vis de leurs salariés.

La séance est levée à 21 h 00.

le Président,

Gérard JAWORSKY